



Dakar, le 23 AVR 2026

Le Directeur général

COMMUNIQUE

Le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) tient à informer la communauté étudiante de l'Université Numérique Cheikh Hamidou Kane (UN-CHK) des nouvelles dispositions prises pour garantir l'accès des étudiants à leur outil de travail numérique pour l'année 2025-2026.

Depuis plusieurs mois, le Ministère a entrepris un audit rigoureux du programme « Un étudiant, un ordinateur ». Les conclusions de l'autorité de régulation ont révélé des irrégularités majeures dans les marchés conclus, lesquels ont été déclarés sans base légale et frappés de nullité. Face à cette situation héritée, et malgré plusieurs tentatives de régularisation par la voie de la commande publique, les délais logistiques ne permettent plus une livraison des ordinateurs compatible avec l'urgence pédagogique.

Soucieux d'assurer l'accès aux outils de travail à la promotion 13, le Gouvernement a décidé, **à titre exceptionnel**, de substituer l'achat direct d'ordinateurs par le versement d'une dotation forfaitaire d'équipement de **250 000 FCFA** par étudiant. Cette somme sera versée directement et dans les meilleurs délais aux bénéficiaires par la **Direction des Bourses**.

Cette allocation offre à chaque étudiant la flexibilité d'acquérir immédiatement un ordinateur, en tirant profit de la libre concurrence sur l'ensemble du territoire national. Le Ministère, mesurant l'importance cruciale de l'équipement numérique pour la formation à l'UN-CHK, est en train de déployer un cadre d'assistance et de conseil pour que chaque étudiant puisse disposer d'un matériel adapté à ses besoins pédagogiques.

À cet effet, l'UN-CHK publiera un guide d'orientation technique. Ce document détaillera les configurations minimales recommandées — notamment en termes de puissance du processeur, de mémoire vive (RAM) et de capacité de stockage SSD — afin d'accompagner les étudiants dans leur acquisition.

.../...

Le Ministère réaffirme que cette mesure **exceptionnelle** vise à protéger l'intérêt supérieur des étudiants et à éviter toute rupture d'égalité.

Parallèlement, une réforme structurelle est en cours pour doter le programme « Un étudiant, un ordinateur » d'un cadre de gouvernance transparent, afin que de tels dysfonctionnements ne se reproduisent plus.

Le MESRI appelle les étudiants à la sérénité et les assure de sa détermination à garantir la continuité et la qualité du service public de l'enseignement supérieur numérique.

